

Atlas-AFMI (*Association Francophone de Management International*)  
en partenariat avec la **CCMP** (*Centrale des Cas et Médias Pédagogiques*)



L'association ATLAS-AFMI (*Association Francophone de Management International*) s'associe avec la CCMP pour lancer ses deux opérations annuelles à vocation pédagogique : le Prix du Meilleur cas pédagogique en Management international 2018, et la Labellisation Atlas-AFMI des cas de meilleure qualité en Management international.

Le prix est destiné à récompenser, chaque année, une étude de cas en management international de l'entreprise. La problématique exposée dans les cas autorisés à concourir doit aborder les stratégies de développement à l'international (vente, achat, investissement) des entreprises qui se structurent autour de trois phases successives : conquête initiale de marchés étrangers (phase 1), développement local de ces marchés (phase 2) et coordination de la présence dans le monde sur ces différents marchés (phase 3).

Au fur et à mesure de l'internationalisation croissante, les problématiques d'internationalisation multifonctionnelles se développent : de la phase 1 où la fonction commerciale est primordiale à la phase 3 où l'ensemble des fonctions sont mobilisées dans une complexité managériale et organisationnelle née de la dimension internationale élargie. Les problématiques interculturelles (marchés, management) notamment, deviennent déterminantes.

Le cas peut concerner le développement international des entreprises de la Triade (Europe, Japon, Amérique du Nord), mais aussi s'attacher à décrire des stratégies propres aux groupes des économies émergentes ou à celui des économies en transition à la conquête des marchés en voie de développement comme des marchés industrialisés.

Les candidats au prix doivent envoyer le dossier de candidature en utilisant l'adresse <http://atlasafmi2018.sciencesconf.org/> pour transmettre leur cas (et tous autres documents utiles à la sélection : notes pédagogiques, annexes éventuelles, etc.). Le délai de dépôt des dossiers est fixé au 10 décembre 2017.

La remise du prix à l'auteur et, le cas échéant, à l'établissement d'enseignement concerné, aura lieu durant le dîner de gala du congrès Atlas-AFMI 2018 qui se tiendra à Paris. Une remise de prix sera aussi organisée à l'occasion de la remise de l'ensemble des prix de cas développés par la CCMP. La Labellisation Atlas-AFMI est d'office décernée au cas récompensé, mais aussi à tous les cas correspondant aux standards de qualité définis par l'Association.